

Dans ce second chapitre, étudions les évolutions des types de textes et des destinataires des interventions pontificales et, en premier lieu, les différents genres littéraires employés par les Souverains Pontifes. Pour cela, la présentation du tableau récapitulatif n°1 facilitera la lecture des diverses informations. La méthode pour le construire est simple. A partir du corpus de textes magistériels sur l'éducation, les diverses caractéristiques seront relevées. Une seconde visualisation (figure n°2) des divers types de textes est représentée sous forme de " camembert ".

Comme le montre le tableau n°1 à la page suivante, Pie XI emploie quatre genres littéraires: la lettre encyclique, la lettre, la lettre apostolique et le communiqué. Son successeur, lui, en utilise six: la lettre encyclique, la lettre, l'allocution, le discours, le message et l'exhortation. Sous Jean XXIII, la lettre encyclique, la lettre, l'allocution, le discours, le message, l'exhortation, la lettre pontificale, la directive et une convention, ce qui représente neuf genres d'expression. Enfin, Paul VI en utilise un même nombre, mais de nature différente: la lettre encyclique, la lettre, l'allocution, le message, la lettre pontificale, la directive, la lettre pastorale, la déclaration et la déclaration conciliaire. Sous les règnes successifs, un nombre croissant d'interventions et une diversification des genres littéraires se manifestent.

Une autre caractéristique tient à la variété des documents. Deux genres littéraires, la lettre et la lettre encyclique, sont communs aux quatre pontificats. Deux autres, l'allocution et le message, se rencontrent chez les trois derniers Souverains Pontifes. Deux se retrouvent chez Pie XII et Jean XXIII: l'exhortation et le discours. Chez Jean XXIII et Paul VI, ce sont la lettre pontificale et la directive. Les genres spécifiques à chaque règne sont respectivement, chez Pie XI, la lettre apostolique et, sous Paul VI, la déclaration conciliaire et la lettre pastorale. Une répartition équilibrée de l'usage de ces genres littéraires s'observe. Certains sont communs aux quatre, à trois ou à deux pontificats. D'autres sont spécifiques.

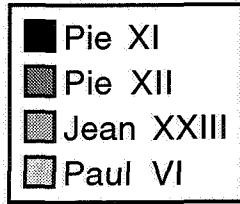
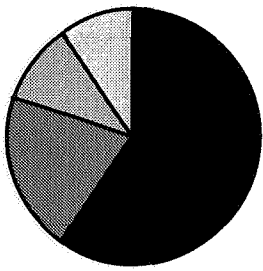
Tableau des types de textes pontificaux
sur l'éducation de 1929 à 1978

Tableau n°1

<i>Types</i>	<i>Total</i>	<i>Pie XI</i>	<i>Pie XII</i>	<i>Jean XXII</i>	<i>Paul VI</i>
Lettre encyclique	10	6	2	1	1
Lettre	5	1	3	2	5
Lettre apostolique	2	2	0	0	0
Communiqué	1	1	0	0	0
Allocution	153	0	15	21	117
Discours	31	0	28	3	0
Message	30	0	14	8	8
Exhortation	3	0	2	1	0
Lettre pontificale	30	0	0	5	25
Directive	5	0	0	1	4
Convention	1	0	0	1	0
Lettre pastorale	1	0	0	0	1
Déclaration conciliaire	1	0	0	0	1
Déclaration	1	0	0	0	1

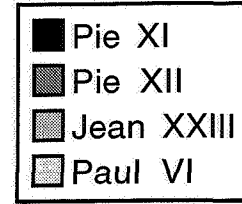
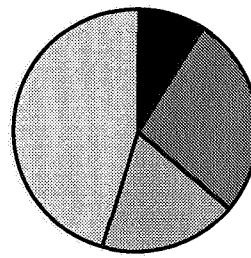
NB : Le type de texte est mentionné dans les titres de la documentation catholique.

Types de textes pontificaux



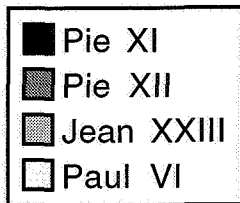
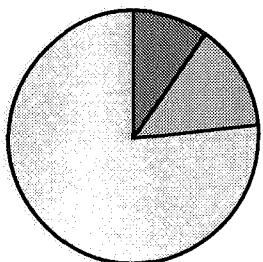
Lettre encyclique

Types de textes pontificaux



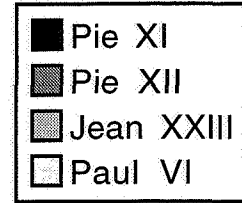
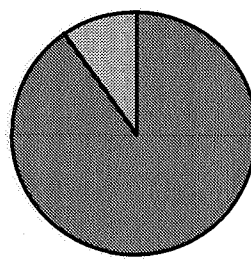
Lettre

Types de textes pontificaux



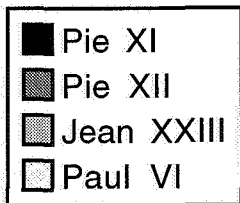
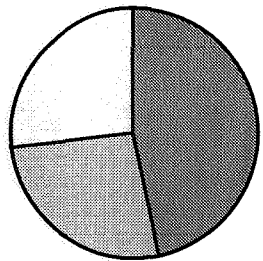
Allocution

Types de textes pontificaux



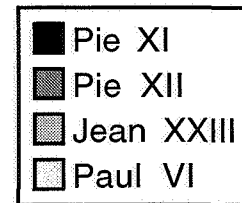
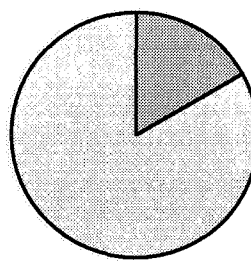
Discours

Types de textes pontificaux



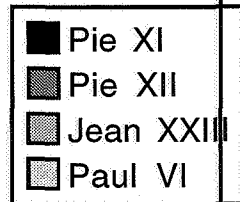
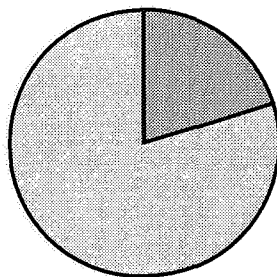
Message

Types de textes pontificaux



Lettre pontificale

Types de textes pontificaux



Directive

figure n°2

La fréquence du type de documents varie sous les quatre règnes. Nous la présenterons sous forme de liste décroissante, incluant leur nombre respectif.

<u>Genre:</u>	<u>Pontificat:</u>	<u>Total:</u>
Allocution	- +15+21+117	153
Discours	- +28+3+ -	31
Message	- +14+8+8	30
Lettre Pontificale	- + - +5+25	30
Lettre	1+3+2+5	11
Lettre Encyclique	6+2+1+1	10
Directive	- + - +1+4	5
Exhortation	- +2+1+ -	3
Lettre apostolique	2+ - + - + -	2
Déclaration		1
Déclaration conciliaire		1
Communiqué		1
Convention		1
Lettre pastorale		1

L'allocution est le genre le plus fréquent des trois derniers pontificats. Le discours et le message viennent ensuite, loin derrière. La lettre pontificale est employée sous les deux derniers règnes, tout particulièrement celui de Paul VI. Le nombre de textes à portée générale, tels que l'allocution, le discours et le message, qui s'adressent à un public particulier, s'accroît au long des pontificats. En revanche, les interventions à genre littéraire particulier mais à portée universelle, comme la déclaration conciliaire et les lettres encycliques,

demeurent très rares. Ces dernières tendent même à diminuer, passant de six sous Pie XI à une seule sous Paul VI. Jean XXIII est le seul qui emploie l'exhortation et la directive.

Le pontificat de Pie XI se révèle singulier. Il use presque exclusivement des encycliques. La Documentation Catholique ne mentionne pas de lettre pontificale... ni de discours. Il est très surprenant de constater que celui qui se nomme, dans son Encyclique de 1929, " *l'écho...représentant du divin maître sur la terre* " valorise si peu son autorité d'évêque de Rome par des allocutions à portée locale. Dans la fin des années vingt, Pie XI s'attache prioritairement à rédiger un corps de doctrine sur les thèmes qui touchent l'institution ecclésiale, tels que le mariage, les oeuvres de jeunesse... Autant de sujets au sein desquels l'éducation chrétienne prend une part certaine. Ces problématiques s'internationalisent. En revanche, sous Pie XII, les genres littéraires s'équilibrent. Celui qui, selon le Père Grieger, dans son ouvrage " *Pie XII et la vocation pédagogique* " (3), se révèle particulièrement sensible à l'éducation de la jeunesse, tout au long de son règne le signifie au travers du statut de ses interventions.

Jean XXIII est celui qui emploie le plus de genres littéraires différents, mais en nombre restreint. L'annonce du Concile peut l'expliquer. Tous les destinataires, dans l'Eglise et hors d'elle, sont invités à ce rassemblement oecuménique. A titre anecdotique, il est cependant amusant de constater que " le bon pape Jean " est le seul qui, en matière d'éducation, utilise les deux genres littéraires prégnants que sont la directive et l'exhortation! Les semonces n'entachent en rien l'attachement à la personne. Comme le souligne le dicton: " *Qui châtie bien aime bien* " !

Enfin, sous Paul VI, une excroissance particulière des allocutions (plus d'une centaine) des lettres pontificales et des directives s'explique par la clôture du Concile. Il faut annoncer au monde entier, catholique ou non, cette " Bonne Nouvelle ". Dans cette société internationale en perpétuelle mutation technique, matérialiste, scientifique... l'autorité du Magistère est plus que jamais de rigueur.

(3) Grieger P. *Pie XII et la vocation pédagogique* , Paris, Ligel, 1958, 271p.

Étudions maintenant, avec leur date de publication, le nombre des documents sur l'éducation au cours des quatre règnes. Entre 1929 et 1939, dix textes sont écrits par Pie XI et soixante cinq de 1939 à 1958 par Pie XII. Jean XXIII en a rédigé quarante trois en cinq ans. De 1963 à 1978, cent soixante trois l'ont été par Paul VI. Mais une étude plus précise sera nécessaire pour connaître les variations annuelles de ces textes au long des trois derniers pontificats.

Observons, à la page suivante, le tableau n°3 de la " *fréquence annuelle des textes.*" La période comprise entre 1941 à 1943 fut peu propice aux interventions papales en matière d'éducation et d'éducation chrétienne. Ces deux sujets, dans un monde en guerre, ne constituent pas un enjeu majeur immédiat. Mais l'année 1955 fut celle du plus grand nombre d'allocutions traitant des problèmes éducationnels. Après les destructions, la reconstruction s'impose, tant sur le plan matériel que moral et spirituel. L'Eglise se déclare alors, " *éducatrice des peuples* " en vue du bien commun, qui est la Paix entre nations. Sous le pontificat de Paul VI, deux périodes se singularisent. Avant 1968, ce furent cinq années propices en matière d'éducation chrétienne. En 1969, le nombre chute, pour reprendre, ensuite, quelque vigueur et se stabiliser. Cette date charnière est l'année même de la publication de la très controversée encyclique " *Humanae Vitae* ". Pour beaucoup de chrétiens, cette lettre symbolise la fin de l'esprit conciliaire.

Si l'on calcule une moyenne en fonction de la durée des pontificats, Pie XII en compte plus de trois par an et Jean XXIII plus de sept. Celle de Paul VI est la plus élevée: plus d'une dizaine. Dans l'ensemble des règnes, la moyenne des interventions sur l'éducation s'accroît régulièrement. Cette progression s'explique par la tenue du Concile Vatican II. Sur le plan international, le développement des progrès techniques et de la communication favorise aussi cette évolution. Un autre signe des temps consiste dans l'abandon de la puissance temporelle de l'Eglise et des Etats pontificaux, ce qui, loin de nuire à la Parole du Magistère, l'a, au contraire, étendue hors du seul champ catholique. Dans l'immense carrefour des pensées qui agitent la société mondiale, le Magistère catholique se veut une parole authentique, originale, au service de tous. D'une structure pyramidale contemplant le monde, sous Pie XI et Pie XII, l'Eglise doit accepter, après le Concile, de n'être, au sein des peuples, que levain dans la pâte humaine.

Fréquence annuelle des textes pontificaux
sur l'éducation, de Pie XII à Paul VI

Tableau n°3

	<i>Pie XII</i>		<i>Jean XXII</i>		<i>Paul VI</i>
1939	1	1958	1	1963	18
1940	2	1959	16	1964	23
1941		1960	5	1965	19
1942		1961	7	1966	13
1943		1962	8	1967	18
1944	1	1963	5	1968	14
1945	2			1969	9
1946	3			1970	5
1947				1971	7
1948	1			1972	7
1949	4			1973	6
1950	5			1974	3
1951	6			1975	5
1952	5			1976	7
1953	3			1977	4
1954	5			1978	4
1955	14				
1956	8				
1957	5				
1958					
Total	65		45		163

Quant aux destinataires, cette recherche doit permettre de dégager des évolutions, classées selon trois catégories: personnes, espaces géographiques et nature des rassemblements. Présentés dans les pages suivantes, trois tableaux, n°4,5 et 6, visualisent les données. A chaque étape, nous réaliserons une étude générale de l'ensemble des quatre règnes, puis une autre, spécifique à chaque période.

Le tableau n°4 présente les personnes destinataires des interventions magistérielles en matière d'éducation chrétienne. Ce sont respectivement les enseignants et maîtres catholiques, ainsi que les enseignés, tous niveaux scolaires retenus. D'autres catégories éducatives, non scolaires, sont privilégiées, telles que la jeunesse, les femmes et les jeunes filles. Certaines personnes n'ont été les destinataires que de quelques allocutions, comme les politiques, qu'ils soient ministres ou conseillers municipaux de... Rome. Des professions à caractère éducatif sont également présentes, telles que celle d'éducateur spécialisé, ou le monde journalistique. Les premiers éducateurs des enfants sont, par nature et de droit naturel et divin, les parents. L'éducation chrétienne, fin du mariage, constitue un enjeu de débat, en particulier sur le plan institutionnel et juridique, dans la sphère éducationnelle élargie. Les principaux professionnels chrétiens sont les enseignants. En fait, la place de l'école catholique comme milieu éducatif l'explique. Qu'elle soit liée à la législation scolaire des Etats ou aux difficultés de légitimation de cette institution à l'intérieur même de la communauté ecclésiale, l'enjeu de l'école catholique devient l'objet d'une problématique récurrente au long des pontificats. Son importance au côté des familles éducatrices renforce encore sa mission, donc son intérêt en vue de l'évangélisation. Sur le plan social, les bouleversements de la condition féminine en Europe et aux Etats-unis provoquent le Magistère. Ce dernier va même constituer une commission d'étude *sur la femme!*

Les interventions de Pie XI sont exclusivement de portée universelle. En revanche, si l'on considère le nombre de textes, Paul VI est celui qui s'est adressé à la plus grande diversité de personnes. Le second Concile du Vatican doit étendre son enseignement à toutes les nations. Viennent ensuite

**Personnes, destinataires
des textes pontificaux sur l'éducation**

Tableau n°4

Personnes	Total	Pie XI	Pie XII	Jean XX	Paul V
- Ministres, municipalités, dirigeants	9	-	1	-	8
- Archevêque, évêques, prêtres religieux	16	-	8	2	6
- Enseignants catholiques	20	-	6	2	12
- Maîtres catholiques	11	-	5	4	2
- Enseignés : élève, collégien, lycéen, étudiant	29	-	9	3	17
- La jeunesse	16	-	3	3	10
- Femmes et jeunes filles	24	-	8	2	14
- Chroniqueurs...	8	-	8	-	-

Tableau n°5 des espaces

Espaces géographiques, destinataires
des textes pontificaux sur l'éducation,
de Pie XI à Paul VI

Tableau n°5

	<i>Total</i>	<i>Pie XI</i>	<i>Pie XI</i>	<i>Jean XX</i>	<i>Paul VI</i>
"Continent"					
- USA	6	-	5	-	1
- Europe	4	-	-	-	3
- Arabe	1	-	-	-	1
Pays					
- Italie	57	1	19	15	22
- France	15	-	3	1	11
- Allemagne	6	2	2	1	1
- Mexique	3	1	1	-	1
- Belgique	3	-	1	-	2
- Chili	2	-	-	1	1
Villes					
- Rome	16	-	7	3	6
- Milan	3	-	-	1	2

Types de rassemblements, destinataires
des textes sur l'éducation,
de Pie XI à Paul VI

Tableau n°6

Types	Total	Pie XI	Pie XII	Jean XX	Paul VI
- Congrès	34	-	9	11	14
- Pèlerinage	3	-	2	-	1
- Association (non ecclésiale)	11	-	5	4	2
- Union	16	-	3	2	11
- Fédération	18	-	1	5	12
- Universitaire	26	1	1	6	18

et à des congrégations, associations ecclésiales telles que : les Frères des Ecoles Chrétiennes, Associations Familiales Catholiques, les Associations de parents d'élèves de l'enseignement libre, les Equipes Notre-Dame...

Pie XII et Jean XXIII. Cependant, le règne de ceux-ci fut long par rapport à celui, de transition, de Jean XIII. Si l'on ramène donc le nombre de destinataires à la durée d'un pontificat, la moyenne du pape " *de transition* " est bien supérieur. Enfin, nul ne saurait ignorer les enseignements conciliaires. Sur les questions d'éducation, Paul VI a, lui, destiné ses allocutions majoritairement aux responsables politiques et associatifs. L'ère des voyages pontificaux commence. ... La hiérarchie religieuse telle que les cardinaux, les évêques, les prêtres et même le monde de congrégations religieuses reçut de nombreux messages sous Pie XII. Habité par l'idéal d'une restauration de l'ordre ancien, ce Pape privilégie les messages en direction des ministres ordonnés. Alors que Pie XII et Jean XXIII parlent volontiers aux maîtres catholiques de nationalité italienne, Paul VI, lui, délivre ses interventions aux dimensions du monde. Les mères de famille ainsi que les jeunes filles sont les destinataires privilégiées de Pie XII et de Paul VI, essentiellement, pour ce dernier, dans la seconde période de son règne.

Considérons aussi, dans un premier temps, les destinataires géographiques (tableau n°5). Le continent américain reçoit davantage de messages que l'Europe et le monde arabe. Quant aux pays, les pontifes qui, par fonction, deviennent évêque de Rome, adressent leurs interventions, très majoritairement, aux italiens, puis aux français et aux allemands. Mais certains propos du Magistère sont principalement destinés à un contexte plus étroit comme à un regroupement de chrétiens d'une même ville. Rome en est naturellement la principale, puis Milan...

Pour les Etats-Unis, Pie XII est le seul à s'être fréquemment adressé au Congrès interaméricain d'éducation catholique. Par la suite, la création d'instances internationales en matière d'éducation chrétienne modifie ce paramètre géographique. Jean XXIII, au regard de la moyenne annuelle, fut celui qui a délivré le plus de messages aux italiens. Le souci pastoral prononcé que toutes les forces catholiques participent à leur niveau à ce rassemblement oecuménique en donne une explication. Paul VI, en comparaison de Pie XII et de Jean XXIII, fut celui qui en adressa le plus à la France. L'Allemagne en a régulièrement reçu pendant les quatre pontificats, même s'ils furent peu fréquents. Sa position confessionnelle, divisée entre protestants et catholiques,

ne laisse pas le Magistère indifférent. Le Mexique fit l'objet d'interventions de trois papes. Un facteur certain en est sa politique vis à vis de l'institution scolaire catholique. La ville de Rome bénéficie d'une moyenne comparable, de Pie XII à Paul VI. Sous le dernier règne, certaines villes apparaissent, comme nouveaux destinataires; ainsi, Chartres, Brescia.. Abidjan.

Le tableau n°6, consacré aux types de rassemblements, montre que les papes délivrent leur pensée sur l'Education principalement à l'occasion de congrès. Ils les destinent majoritairement à des unions, à des fédérations. Il est rare, en effet, que leur parole, reproduite dans la **Documentation Catholique**, ne soit destinée qu'à une association... L'autorité magistérielles aime le regroupement, qui en diffuse et en démultiplie l'écho. L'Action Catholique, toutes branches confondues, en demeure le destinataire privilégié. Elle est également, pour Pie XI et Pie XII, le moyen de la restauration catholique. Parfois, ces interventions s'inscrivent dans un contexte spécifique, à l'occasion d'un pèlerinage, d'une fête, d'un anniversaire, sur la place Saint Pierre. Le monde universitaire fut un destinataire régulier de Pie XI à Paul VI. Il en est de même de la famille. L'élite intellectuelle, caractérisée par une éducation solide de la foi et des moeurs, devient potentiellement apte aux responsabilités locales, régionales et nationales, voire internationales. La famille demeure, à travers les âges, la cellule de base de la société et le lieu d'émergence d'une vie surnaturelle.

L'étude par pontificat de Pie XII à Paul VI, révèle que les interventions sont destinées à des congrès, occasionnels ou annuels. Plus on avance dans le siècle, plus étendue est la portée des messages. En effet, le premier est celui qui adresse le plus de documents à des groupements particuliers, tels que des associations comme les " *Christian Brothers* "... C'est avec l'avènement de Jean XXIII que les Unions et Fédérations deviennent majoritaires. Ainsi, deux tendances s'affrontent, inversement proportionnelles. De Pie XII à Paul VI, les documents aux associations diminuent, alors que croissent en nombre ceux qui sont envoyés aux regroupements. Le monde universitaire est une entité qui, en outre, de Pie XI à Paul VI, reçoit un nombre toujours croissant de paroles. De même en va-t-il des nouvelles instances internationales, qui naissent au lendemain de la seconde guerre mondiale.

Conclusion:

Les interventions, du Magistère Catholique, en matière d'éducation chrétienne, de 1929 à 1978, épousent les évolutions, de toute la communication contemporaine. Une augmentation en nombre, des genres littéraires et des destinataires s'associe à une diversification accrue des types d'écrits et des personnes concernées. Une internationalisation des destinataires et des instances s'opère, aussi.

Cependant, ces constantes s'accompagnent de spécificités inhérentes à chaque règne. Pie XI affectionne les encycliques, alors que son successeur use de la presque totalité des genres littéraires disponibles. C'est Jean XXIII, qui, proportionnellement, délivre, annuellement, les plus de paroles. Enfin, Paul VI fait de l'allocution son mode d'intervention privilégié.